

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

**CONTRIBUTION DU SECTEUR A L'ELABORATION
D'UN NOUVEAU MODELE DE CROISSANCE ECONOMIQUE**

2016-2019

Mai 2016

INTRODUCTION

Le développement agricole et rural, ainsi que celui de la pêche et des ressources halieutiques, conditionne de manière décisive nos capacités de réponse au défi de la sécurité alimentaire, en ce qu'il peut nous permettre de couvrir l'essentiel de nos besoins par la production nationale et de développer une résilience salubre face aux chocs extérieurs produits par les dysfonctionnements récurrents du système financier international ou par les turbulences qui affectent de manière quasi cyclique le marché agricole mondial.

Les crises alimentaires de ces dernières décennies, notamment celle de 2007-2008, ont confirmé le caractère crucial et éminemment sensible de la question de la sécurité alimentaire et mis en évidence ses liens étroits avec la sécurité et la souveraineté nationales des pays vulnérables.

Le développement agricole et rural et celui de la pêche et des ressources halieutiques procèdent de cette vision de notre destin national et occupent dès lors une place éminente dans l'échelle des priorités nationales.

Cette importance stratégique fut solennellement réaffirmée par Son Excellence le Président de la République, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, lors de la Conférence nationale organisée sous son égide à Biskra, en février 2009, et dédiée à l'agriculture et au développement rural.

Soulignant le rôle stratégique de l'agriculture dans la réalisation de notre sécurité alimentaire, le Président de la République a également affirmé qu'elle « *doit se transformer en véritable moteur de la croissance économique globale grâce à une intensification de la production dans les filières agroalimentaires stratégiques et grâce également à la promotion d'un développement intégré de tous les territoires ruraux* ».

Cela s'est traduit, à partir de l'année 2009, par la réorganisation de l'ensemble de la politique agricole et rurale, sur la base, notamment, du recentrage des objectifs opérationnels assignés à ce dernier, du choix de l'approche filière comme mode d'organisation de la chaîne des valeurs et, enfin, de l'identification des filières agricoles stratégiques permettant le renforcement des bases productives de la sécurité alimentaire du pays et une contribution significative à la croissance économique.

Cela s'est également traduit, en 2014, dans le cadre du programme de son Excellence Monsieur le Président de la République, par l'accent mis sur la nécessité de veiller à la préservation du patrimoine marin national, au respect des normes environnementales et à la protection du pouvoir d'achat du consommateur.

Cette vision a été adoptée par le programme du Gouvernement en 2014 et sert de fondement au quinquennat 2015-2019. Elle a été précisée avec l'intégration du secteur de la pêche et des ressources halieutiques au secteur de l'agriculture et de développement rural permettant ainsi de nouvelles synergies, renforçant la cohérence des efforts déployés en faveur de notre sécurité alimentaire et conférant au secteur un rôle plus important dans l'économie nationale.

Aujourd'hui, en raison de la baisse drastique des ressources financières que notre pays tire de l'exportation de ses hydrocarbures, de nouveaux ajustements sont devenus nécessaires, qui nous permettront d'aller vers un modèle de croissance :

- qui ne repose pas sur le recours quasi exclusif au financement par la dépense publique et laisse une part prépondérante à l'investissement privé, national et étranger, dans le cadre, notamment, de partenariats public-privé et privé-privé ;

- qui met l'accent sur l'émergence d'un entrepreneuriat agricole et agroalimentaire d'envergure, construit sur la base d'exploitations agricoles qui auront la taille critique nécessaire pour servir de véritable locomotive aux petites et moyennes exploitations et peser de manière décisive sur la croissance agricole ;
- qui repose sur un développement plus soutenu des filières stratégiques (céréales, lait, fourrages, viandes, légumes secs), dans la perspective d'une substitution durable de la production nationale aux importations massives de certains produits agricoles et alimentaires ;
- qui œuvre, enfin, à la construction de filières agricoles et agroalimentaires dédiées à l'exportation et permettant à notre pays de diversifier ses ressources financières extérieures.
- qui prend en charge de manière plus judicieuse l'ajustement et le développement de l'instrument national de régulation.

Ce modèle de croissance, ou modèle des cinq "i", est structuré autour de cinq idées-forces qui constituent désormais la matrice doctrinale de la nouvelle politique du secteur :

- l'investissement privé comme nouveau moteur de la croissance agricole ;
- l'intégration pour une meilleure construction des chaînes de valeur ;
- l'innovation comme clé de la modernisation et du développement agricole et de la pêche ;
- l'irrigation pour un accroissement soutenu de la productivité ;
- l'inclusivité comme garantie d'une participation efficiente des acteurs et d'un développement équilibré des territoires.

Cependant, cette nouvelle orientation doit se traduire au préalable par le recours à des mesures destinées, à la fois, à lever les contraintes qui gênent l'investissement privé et le partenariat public-privé et à renforcer le cadre incitatif et d'accompagnement déjà en place.

Il s'agit là d'une exigence qui doit être mise en œuvre à travers, notamment :

- la mise à disposition des porteurs de projets privés de superficies agricoles dont la dimension devra répondre à l'ampleur de leurs investissements ; à ce titre, une cellule ministérielle de facilitation et de suivi a été mise en place dans le but d'accompagner la mise en place et l'aboutissement des projets agricoles ciblés, à travers une dynamique décentralisée en parfaite harmonie et en synergie avec une démarche d'ensemble de développement national intégré.
- la modernisation soutenue des exploitations agricoles et d'élevage par une mécanisation plus large ; une telle action permettra également de répondre à la question problématique de la main d'œuvre ;
- la diffusion et l'appropriation des innovations et des techniques par les acteurs du secteur ;

- la concertation régulière avec les acteurs du développement (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et opérateurs économiques, notamment) pour identifier leurs attentes et leurs besoins et mettre en œuvre les mesures leur offrant des facilitations utiles et une sécurisation durable ;
- la généralisation de la protection sociale à l'ensemble des agriculteurs, des éleveurs et des pêcheurs.

La vision et la démarche qui président aux actions des pouvoirs publics ainsi explicitées, il convient de revenir, d'une manière relativement détaillée, sur les axes stratégiques qui structurent la politique du secteur de l'agriculture et de la pêche, sur les objectifs opérationnels qu'il poursuit et sur les mécanismes de mise en œuvre qu'il a déjà mis en place ou compte mettre en place à l'horizon 2019.

Il reste enfin à souligner que ce programme repose sur trois piliers : *i-* l'agriculture et l'élevage, *ii-* la pêche et l'aquaculture, *iii-* les forêts et les bassins versants.

PREMIERE PARTIE

RAPPEL DES PRINCIPAUX OBJECTIFS ASSIGNES AU SECTEUR

Le secteur de l'agriculture, du développement rural et de la pêche est chargé de mettre en œuvre le programme de son Excellence Monsieur le Président de la République, à travers le plan d'action adopté par le Gouvernement.

A. OBJECTIFS GENERAUX

Dans cette perspective, il œuvre :

- Au renforcement de la sécurité alimentaire du pays, grâce à un accroissement conséquent de la production nationale et à la substitution à l'importation des produits agricoles et alimentaires de base ;
- A la diversification de l'économie nationale et à la dynamisation des exportations hors hydrocarbures ;
- A la revitalisation économique des espaces ruraux et au développement équilibré et harmonieux des zones agro-écologiques du pays (montagnes, steppe et Sud) ;
- A la protection et à l'extension des terres agricoles, du patrimoine forestier et halieutique.

B. OBJECTIFS CHIFFRES

Par ailleurs, la politique qui sera mise en œuvre à l'horizon 2019 permettra d'atteindre les objectifs chiffrés suivants :

- Une croissance moyenne de **5 %** ;
- Une surface agricole irriguée de **2 millions d'hectares** ;
- Une valeur de la production de **4.300 milliards de DA**, dont 4.200 milliards de dinars pour l'agriculture et 110 milliards de DA pour les pêches, (en tenant compte d'un taux d'inflation moyen annuel de 3%), contre 2.700 milliards de DA en 2014 ;
- Un taux de couverture forestière de **13 %**, contre 11% actuellement ;
- Un doublement de la production nationale en produit de la pêche et de l'aquaculture ;
- La création de **1.500.000 emplois** et équivalents emplois permanents, dont 80.000 dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture ;
- La réduction des importations de plus de **2 milliards de dollars** par substitution (poudre de lait, blé dur, semence pomme de terre (A), viande bovine et tomate industrielle, soit près de -30 % de la facture alimentaire de 2015);

La rationalisation des importations annuelles comprends également l'ensemble des produits agricoles et non agricoles soumis à autorisations préalables des autorités sanitaires et phytosanitaires (Laits et produits laitiers, viandes rouges, bovins, poissons, intrants avicoles, Semences, Plants fruitiers, Produits phytosanitaires à usage agricole, Légumes et fruits frais...), pour un montant de **360 millions de dollars**, soit 15% des importations totales soumises à ces autorisations ;

- Le doublement des exportations agricoles (1,1 milliards de dollars, contre 698 millions de dollars actuellement).

DEUXIEME PARTIE

BILAN DES REALISATIONS DE L'ANNEE 2015

I. LES EVENEMENTS ET LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

Plusieurs évènements et faits ont été enregistrés par le secteur durant l'année 2015 :

- Le rattachement de la pêche au secteur de l'agriculture et du développement rural ;
- L'élargissement du dialogue et de la concertation au niveau central et local (syndicats, organisations professionnelles, Chambres d'agriculture et de pêches, etc.) ;
- La redynamisation des Conseils interprofessionnels par filière (lait, céréales, pommes de terre, tomate, oléiculture, etc.).
- La stabilisation de l'approvisionnement des marchés en produits de large consommation (lait, céréales, pomme de terre) ;
- La quasi finalisation de l'opération de conversion du droit de jouissance en droit de concession pour les terres du domaine privé de l'Etat (près de 173.000 titres de concession) ;
- Le lancement, dans de bonnes conditions, des campagnes relatives aux grandes cultures (céréales) et au reboisement ;
- La relance de la filière lait ;
- La stabilisation de la filière pomme de terre (absorption des excédents + période de soudure) ;
- La réalisation, dans de bonnes conditions, des campagnes de récolte des céréales, de la tomate, des dattes, de l'arboriculture, de l'huile d'olive ;
- La réalisation de l'opération d'ensemencement des barrages ;
- La mise en place du nouveau régime de protection sociale des marins pêcheurs.
- L'accentuation des efforts de lutte contre les feux de forêts.

I. LES PRINCIPAUX INDICATEURS ENREGISTRES

Les indicateurs suivants montrent une évolution positive du secteur :

- taux de croissance du secteur = 7,6% ;
- valeur de la production : 2.900 Milliards de dinars (agriculture) et 46 milliards de dinars (Pêche et aquaculture) (Bilan provisoire) ;
- évolution de l'emploi : 2,5 millions EEP (Agriculture) et 82.000 (Pêche et aquaculture).

II. LES PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS

II.1. AGRICULTURE ET ELEVAGE

A. EN MATIERE DE REALISATION DU PROGRAMME PORTANT 1 MILLION D'HECTARES EN IRRIGUE :

- Une évolution de 45.247 ha en superficie irriguée à été enregistrée pour l'année 2015, ramenant la superficie irriguée totale, pour la même année, à 1.260.508 ha (Contre 972 862 ha en 2009 et 1,1 millions d'ha en moyenne du quinquennat 2010-2014) ;
- Superficies équipées en système d'irrigation économiseurs d'eau 639.051 ha (50% des superficies irriguées totales) (Contre 432.258 ha en 2009 et 494.382 ha en moyenne du quinquennat 2010-2014).

B. EN MATIERE DE CREATION DE NOUVEAUX PERIMETRES DE MISE EN VALEUR :

- Attribution 210.758 ha en 2015, pour 2.607 exploitants et dynamisation de leur mise en valeur ;
- En études, réalisation de 120.000 ha en irrigué.

C. EN MATIERE D'ELECTRIFICATION AGRICOLE :

- Réalisation d'un linéaire de 1.165 km en électrification agricole pour le raccordement des points d'eau des exploitations agricoles au niveau de 16 wilayas (10 Sud et 06 Steppe).

D. EN MATIERE DE REALISATION ET D'AMENAGEMENT DE PISTES AGRICOLES :

- Réalisation et aménagement de 831 km de pistes agricoles pour le désenclavement et l'accès dans les zones de mise en valeur dans 29 wilayas (08 Sud et 21 Steppe).

E. EN MATIERE DE REALISATION ET DE REHABILITATION DE FORAGES ET PUIITS :

- Réalisation de 206 unités en plus de 930 mètres linéaires cumulées en points d'eau (forages, puits agricoles) et en puits pastoraux dans les zones agricoles pour l'irrigation et les parcours pour l'abreuvement du cheptel, notamment camelin, ovin et caprin.

F. EN MATIERE DE REALISATION, REHABILITATION, CURAGE DE RESEAUX DE DRAINAGE :

- Réalisation et réhabilitation d'un linéaire cumulé de 60 km en réseaux de drainage, pour la préservation des sols contre la salinité dans les wilayas du sud notamment.

G. ÉQUIPEMENT DES POINTS D'EAU :

- Equipement en systèmes de pompage de 365 points d'eau (forages et puits).

H. EN MATIERE DE REDUCTION DU DEFICIT EN MECANISATION

- La réduction du déficit de mécanisation a fait l'objet d'un programme d'acquisition global (Subventionné et non subventionné) de 560 moissonneuses batteuses, 3.747 tracteurs (toutes puissances confondues) et 7.031 matériels d'accompagnement ;
- L'acquisition à travers le soutien de l'Etat a porté sur 557 moissonneuses batteuses, 2.762 tracteurs (toutes puissances confondues), et 2.842 matériels d'accompagnement.

I. EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES VEGETALES ET ANIMALES

1) Filière Céréales

La production enregistrée au titre de la campagne 2014/2015 est de 37,6 millions de quintaux – dont : 20, 2 millions de q de blé dur, 6,4 millions de q de blé tendre, 10,3 millions de q d'orge et 0,7 millions de q d'avoine .

2) Filière Légumes secs

La production enregistrée au titre de la campagne 2014/2015 est de 873.950 quintaux, soit une augmentation de 36% par rapport à l'année 2009 (642.890 quintaux) et en même niveau par rapport à la moyenne des productions obtenues lors du quinquennat 2010-2014 (849.983 quintaux).

3) Pomme de terre

La production enregistrée au titre de la campagne 2014/2015 est de 4,5 millions de tonnes, soit une hausse de 73 % par rapport à l'année 2009 (2,6 millions de tonnes) et de 10 % par rapport à la moyenne des productions obtenues lors du quinquennat 2010/2014 (4,1 millions de tonnes).

4) Tomate industrielle

La production obtenue en tomate industrielle fraîche au titre de la campagne 2014-2015 est de 12.908.297 quintaux, soit des augmentations de 238 % par rapport à l'année 2009 (3.822.731 quintaux) et de 49 % par rapport à la moyenne des productions obtenues lors du quinquennat 2010-2014 (8.654.360 quintaux).

5) Phoeniciculture

La production enregistrée au titre de la campagne 2014/2015 est de 9,9 millions de quintaux, soit une hausse de 65 % par rapport à l'année 2009 (6 millions de quintaux) et de 27 % par rapport à la moyenne des productions obtenues lors du quinquennat 2010-2014 (7,8 millions de quintaux).

6) Oléiculture

La production enregistrée au titre de la campagne 2014/2015 est de 6,5 millions de quintaux, soit une hausse de 41 % par rapport à l'année 2009 (4,6 millions de quintaux) et 33% par rapport à la moyenne des productions obtenues lors du quinquennat 2010-2014 (4,9 millions de quintaux).

7) Arboriculture fruitière

La production enregistrée au titre de la campagne 2014/2015 est de 17,2 millions de quintaux, soit une hausse de 72 % par rapport à l'année 2009 (10 millions de quintaux) et 18% par rapport à la moyenne des productions obtenues lors du quinquennat 2010-2014 (14,6 millions de quintaux).

8) Agrumiculture

La production enregistrée au titre de la campagne 2014/2015 est de 13,4 millions de quintaux, soit une hausse de 58 % par rapport à l'année 2009 (8,5 millions de quintaux) et 23% par rapport à la moyenne des productions obtenues lors du quinquennat 2010-2014 (10,9 millions de quintaux).

9) Production et collecte de lait cru

La production totale lait cru, enregistrée au titre de la campagne 2014/2015 est de 3,75 Milliards de litres, soit une hausse de 53 % par rapport à l'année 2009 (2,45 milliards) et de 19 % par rapport à la moyenne des productions obtenues lors du quinquennat 2010-2014 (3.16 milliards de litres).

La part de la production du lait de vache, enregistrée au titre de la campagne 2014/2015 est de 3,07 Milliards de litres, soit une hausse de 41 % par rapport à l'année 2009 (1,79 milliards) et de 22% par rapport à la moyenne des productions obtenues lors du quinquennat 2010-2014 (2,39 milliards de litres).

La collecte du lait cru, enregistrée au titre de la campagne 2014/2015 est d'environ 700 millions litres, soit une évolution de 49% par rapport à l'année 2009 (environ 300 millions de litres) et de - 5% par rapport à la moyenne des productions obtenues lors du quinquennat 2010-2014 (650 millions de litres).

10) Production de viandes rouges

La production enregistrée au titre de la campagne 2014/ 2015 est de 5,25 millions de quintaux, soit une augmentation de 52 % par rapport à l'année 2009 (3,46 millions de quintaux) et de 20 % par rapport à la moyenne des productions obtenus lors du quinquennat 2010-2014 (4,38 millions de quintaux).

11) Production de viandes blanches

La production enregistrée au titre de la campagne 2014/2015 est de 5,14 millions de quintaux de viandes blanches totales (poulet de chair et dinde), soit une hausse de plus de 145% par rapport à l'année 2009 (2,1 millions de quintaux) et de 39% par rapport à la moyenne des productions obtenues lors du quinquennat 2010-2014 (3,7 millions de quintaux).

12) Production d'œufs de consommation

La production enregistrée au titre de la campagne 2014/2015 est de 6,6 milliards d'unités d'œufs de consommation, soit une hausse de 74% par rapport à l'année 2009 (3,8 milliards d'unités d'œufs de consommation) et de 25% par rapport à la moyenne des productions obtenues lors du quinquennat 2010-2014 (5,3 milliards d'unités d'œufs de consommation).

13) Production apicole

La production enregistrée au titre de la campagne 2014/2015 est de 64.126 quintaux de miel, soit une hausse de 57% par rapport à l'année 2009 (40.802 quintaux) et de 20% par rapport à la moyenne des productions obtenues lors du quinquennat 2010-2014 (53.425 quintaux).

J. EN MATIERE DE MOBILISATION DES SEMENCES ET DE PLANTS A HAUT POTENTIEL

- Usinage de 2,9 millions de quintaux de semences de céréales ;
- Approvisionnement conséquent de la campagne 2015/2016, qui est supérieur aux années précédentes, soit 2,3 millions de quintaux ;
- Production de 10 millions de plants, dont 6,4 millions de plants d'oliviers.

K. EN MATIERE DE RENFORCEMENT DE LA PROTECTION SANITAIRE ET PHYTOSANITAIRE

1) Protection sanitaire

Les actions de vaccination suivantes ont été réalisées :

- Renforcement des programmes de prophylaxie et de santé publique vétérinaire : Clavelée (20 millions d'ovins), Brucellose (3 millions de têtes), rage (600.000 bovins et 71.000 chiens), fièvre aphteuse (2 millions de têtes) ;
- Renforcement des mesures sanitaires prises à la suite de l'épizootie de fièvre aphteuse ; maintien de l'état d'extinction ; 1.435.353 bovins ont été vaccinés ;
- Accréditation du Laboratoire Central Vétérinaire par ALGERAC pour l'utilisation de la technique de diagnostic.

Par ailleurs, des contrôles sanitaires ont été effectués sur le territoire national et aux postes frontières qui ont concerné :

- 859.000 tonnes de produits alimentaires (lait, produits laitiers et viandes rouges et blanches), dont 3.424 tonnes de viandes rouges lors de l'aïd sans kystes, soit, 94.883 carcasses ;
- 6.889028 animaux vivants, dont 42.877 bovins et caprins d'importation, 13.033 ovins, bovins, caprins et camelins, dans le cadre du troc ;
- 6.833.118 poussins d'un jour, d'importation ;
- 215.844 établissements à caractère alimentaire.

2) Protection phytosanitaire

Les actions suivantes ont été réalisées en matière d'amélioration de la couverture phytosanitaire des filières végétales :

- **Filière phoenicicole** : traitement de 3.583.847 palmiers contre le Boufaroua et Myelois au niveau de 11 wilayas phoenicicoles soit 91% de l'objectif tracé ;

- **Filière céréales** : désherbage : 1 013 258 ha désherbés soit 107% de l'objectif tracé ; traitement de 3 296 ha contre la punaise, de 40 387.45 ha contre les rongeurs arvicoles et 21.141 ha contre le criquet marocain ;
- **Filière oléicole** : un dispositif de surveillance et de lutte a été mis en place au niveau des wilayas oléicoles depuis 2014. La surveillance précoce des zones oléicoles à travers un réseau de piégeage pour suivre l'activité de la mouche de l'olive et l'accompagnement technique de proximité a permis une intervention rapide (1935 ha au niveau de 21 wilayas avec 772 captures de mouches) ;
- **Filière tomate** : renforcement du dispositif de lutte intégrée développée depuis l'apparition de la mineuse en 2008 par la distribution de 250.000 phéromones aux agriculteurs;

L. EN MATIERE DE CAPACITES DE STOCKAGE POUR LA REGULATION

1) La construction de silos et d'entrepôts frigorifiques :

- Lancement effectif du programme d'investissement public relatif au **stockage** stratégique des céréales et portant sur la construction de 6 silos en béton et 28 silos métalliques ; les capacités de stockage stratégique de céréales sont actuellement de 30,3 millions de quintaux ;
- Lancement par l'EPE-FRIGOMEDIT de la réalisation de 13 entrepôts frigorifiques ayant une capacité de 181.000 m³ et la réhabilitation de sept 7 entrepôts pour une capacité de 15.000 m³. Les capacités frigorifiques d'entreposage (public et privé) actuelles sont de 4,1 millions de m³ (dont 369.000 m³ public), contre 2,3 millions de m³ en 2009.

Elle devra se traduire également par le lancement des projets d'investissement privés déjà projetés.

2) La modernisation des unités de transformation et la construction de complexes d'abattage

- Réception des complexes d'abattage de Hassi Bahbah (wilaya de Djelfa), d'une capacité de 16.000 tonnes/an et de Ain Mlila (wilaya d'OEB), d'une capacité de 12.000 tonnes/an, soit un total de 28.000 tonnes/an.

M. EN MATIERE D'ACCES AU CREDIT BANCAIRE

1. Pour le crédit R'fig :

- En 2015, le nombre de dossiers acceptés est de 11.350 pour un montant de crédits accordés de 13 milliards DA dont 10,5 milliards DA utilisés et 9,4 milliards DA remboursés (89% de taux de remboursement) ; de septembre 2008 à fin 2009, 9.780 dossiers ont été acceptés, pour un montant de 8,1 milliards DA, dont 3,8 milliards DA utilisés et 1,6 milliards DA remboursé (42%) ;
- Le nombre total de dossiers acceptés de 2008 à la fin de 2015 est de 93.260, soit un montant de 110 milliards DA dont 72 milliards DA ont été utilisés et 39 milliards DA remboursés (55%).

2. Pour le crédit Ettahadi :

- En 2015, le nombre de dossiers acceptés est de 1.780 pour un montant de crédits accordés de 12,3 milliards DA dont 8,2 milliards DA utilisés ;
- En cumul, le nombre de dossiers acceptés à fin 2015 est de 3.653 pour un montant de crédits accordés de 31,5 milliards DA dont 15 milliards DA utilisés et 40 millions DA remboursés.

N. Le renforcement des capacités humaines et d'appui technique

Le bilan de campagne 2014-2015 fait ressortir, notamment :

- La formation de 38 032 personnes, dont 30519 agriculteurs et 7513 cadres ;
- La réalisation de 16.800 visites-conseil ;
- L'organisation de 45 expositions et foires ;
- l'organisation de 951 journées de démonstration qui ont touché une population estimée à 9510 ;
- La réalisation de 165 sites de démonstration ;
- L'organisation de 256 journées techniques scientifiques ayant ciblé une population estimée à 5585 ;
- L'élaboration et la diffusion d'émissions et de spots TV et de flashes radiophonique sur les chaînes nationales (2) et locales (45) ;
- La mise en œuvre du programme de vulgarisation et d'appui technique au profit de 315.000 personnes.

O. EN MATIERE DE DYNAMISATION DES EXPORTATIONS AGRICOLES

- L'exportation d'un montant de 698 millions de dollars ;
- La labellisation, qui est en cours, de 03 produits (olives de table de SIG, figue de Béni Maouche et la datte de Tolga).

II.2. LES FORETS ET LES BASSINS VERSANT

1) Préservation des ressources naturelles

- Plantations forestières : 24.721 ha
- Conservation des eaux et des sols : 248.179 m3
- Traitement phytosanitaire : 44.061 ha.

2) Gestion du patrimoine forestier

- Travaux sylvicoles : 37.939 ha
- Ouverture et aménagement de pistes forestières : 2030 km

3) Mise en valeur :

- Mise en valeur par l'amélioration foncière : 1.659 ha

4) Amélioration des conditions de vie des populations

- Plantations fruitières : 19.298 ha
- Désenclavement : 1060 km
- Mobilisation de la ressource en eau : 388 unités (forages, puits, seds, Djoubs, mares et sources).

III.3. LA PECHE ET LES RESSOURCES HALIEUTIQUES

A. EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE AQUACULTURE

- Identification de quatre (04) Zones d'Activités Aquacoles Prioritaires(ZAAP) au niveau des 02 wilayas du littoral et 02 wilayas continentales avec deux (02) arrêtés d'affectation établis par les Walis ;
- Attribution de 15 concessions pour la réalisation d'établissement d'aquaculture marine et d'eau douce au niveau de 11 wilayas dont cinq (05) en pisciculture d'eau douce;
- Entrée en production de 05 projets d'aquaculture marine et d'eau douce ;
- Production au niveau de la ferme de crevetticulture d'El Marsa, wilaya de Skikda, dans le cadre de la coopération avec la Corée du Sud, qui a permis l'obtention de 2.000.000 de post larves, respectivement au niveau du littoral d'Annaba et Skikda ;
- Réception d'un (01) centre de pêche à Babar (Wilaya de Khenchela);
- Réception et mise en service de la ferme d'élevage de poissons d'eau douce de Boukais (Wilaya de Béchar) ;
- Extension et mise en service de deux écloserie mobile d'Ouricia (Wilaya Sétif) et de Tabia (Wilaya de Sidi Bel Abbès) ;
- Ensemencement avec 10.000.000 d'alevins de 74 plans d'eau dont 54 barrages, 20 retenues collinaires et plus de 50 bassins d'irrigation répartis sur 31 wilayas ;

B. EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ARTISANALE

- Formulation d'une stratégie nationale dans le domaine de la pêche artisanale avec l'appui du PNUD, de la FAO et de l'ONUDI ;
- Réalisation d'une enquête nationale sur la pêche artisanale en Algérie ;
- Lancement des travaux de réalisation du site d'échouage de Fouka Marine ;
- Finalisation de l'étude pour la réalisation du site de débarquement pour la pêche de Hadjret Ennous (wilaya de Tipaza) ;

C. EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DEDIEES A LA PECHE

- Réception de deux (02) ports de pêche Honaine (wilaya de Tlemcen) et El Kala (wilaya de El Tarf).

D. EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DES PECHERIES SPECIFIQUES

- Augmentation du quota de pêche au thon pour atteindre 369,81 tonnes en 2015, 469,98 tonnes en 2016 et 543,70 en 2017 suite à la participation aux travaux de la 19ème session extraordinaire de l'ICCAT en novembre 2014.

E. EN MATIERE DE COMMERCIALISATION ET DE CONTROLE DE LA QUALITE DES PRODUITS DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE

- La dynamisation du programme de mise en place par l'équipement des nouvelles halles à marrées au niveau des ports de pêche de Zemmouri (Wilaya de Boumerdes), Boudis (Wilaya de Jijel), Collo (Wilaya de Skikda) ;
- Réception de la halle à marée de Salamandre (Wilaya de Mostaganem) ;
- Transfert pour la gestion des halles à marée de Zemmouri (Wilaya de Boumerdes) et Salamandre (Wilaya de Mostaganem) ;
- Lancement des travaux de réalisation des halles à marée de Ziama Mansouria et El Aouna (Wilaya de Jijel), Djinet (Wilaya de Boumerdes), Sidi Lakhdar (Wilaya de Mostaganem) et Tizirt (Wilaya de Tizi Ouzou) ;
- Elaboration d'une nouvelle norme relative aux caractéristiques dimensionnelles, traçabilité et type de contenant utilisés pour l'entreposage et le transport es produits de la pêche et de l'aquaculture ;
- Réalisation d'une carte de commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture.

F. EN MATIERE D'INCITATION A L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF DANS LES FILIERES DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE

- Réalisation de 357 projets d'investissement dans le cadre du nouveau système d'accompagnement à l'investissement productif dans les filières de la pêche et de l'aquaculture (SAIPA).

G. EN MATIERE DE FORMATION ET DE RECHERCHE

i. Formation:

- Attribution de plus de 4.483 diplômes dans les différentes filières de formation dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture ;
- Attribution de 31 brevets en plongée sous-marine professionnelle (une première à l'échelle Maghrébine);
- Mise aux normes de l'appareil de formation à travers sa dotation en équipements et moyens pédagogiques adéquats :
 - Réparation et équipement du navire école « TOUFIK » ;
 - Acquisition de 02 simulateurs machine et navigation ;
 - Acquisition de 03 laboratoires d'hydraulique pneumatique, d'électronique et d'un atelier d'hydraulique ;

ii. Recherche:

- Parachèvement à 95% du nouveau siège du Centre de Recherche, situé à Bou-Ismaïl, Wilaya de Tipaza;
- Lancement des travaux du projet d'aménagement et équipement de la station expérimentale halieutique de Beni Saf (ex-aquarium de Beni saf);
- Installation des réseaux thématiques de recherche dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture et de l'environnement marin, s'agit du :
 - Réseau National d'Analyse de la salubrité des zones de pêche et d'aquaculture « RESANAL » ;
 - Réseau National de surveillance du phytoplancton et des algues toxiques « ALphyNET » ;
- Elaboration et validation du plan opérationnel de la stratégie de recherche du secteur de la pêche avec le département de la Recherche Scientifique et exécution en cours de 23 projets de recherche ;
- Réalisation de la campagne Eco-systémique au niveau de la région Golfe de Ghazaouet+- Iles Habibas ainsi que celle de la salubrité et des peuplements phytoplanctoniques dans les baies d'Alger et de Bou Ismaïl (SPHYTAL2015).

H. EN MATIERE D'AMELIORATION DES CONNAISSANCES SUR L'ETENDUE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES NATIONALES ET LEUR VALORISATION

- Réalisation d'une campagne pour l'évaluation des ressources pélagiques (poisson bleu) en 2015 et d'une autre pour les ressources démersales (poisson blanc) 2015 ;

I. EN MATIERE D'ACTIVITES REALISEES PAR LES PROFESSIONNELS

- Organisation en 2015 de l'opération Ports Bleus, élargie aux barrages, initiée par le Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques, sous l'égide de Mesdames et Messieurs les Walis des wilayas du littoral et continentales, dont l'objectif est de promouvoir la valorisation durable des infrastructures portuaires de la pêche et barrages, ainsi que la ressource halieutique (dans les 14 wilayas côtières et 07 wilayas continentales) ;
- Organisation du Salon International de la Pêche et de l'Aquaculture SIPA'2015.

TROISIEME PARTIE

PREVISIONS 2016 ET PERSPECTIVES 2019

I. AGRICULTURE ET ELEVAGE

A. SIX GRANDES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

1) La création de nouveaux périmètres de mise en valeur

1.1. Prévisions pour l'année 2016 :

- Accompagnement et animation de la mise en valeur des 400.000 ha attribués ;
- Reprise par l'Etat des périmètres de mise en valeur abandonnés et réattribution en vue de leur valorisation ;
- Réalisation des études pour des périmètres d'une superficie de 600.000 ha.
- Priorisation des investissements intégrés et leur orientation vers les cultures de substitution à l'importation ;

1.2. Perspectives 2019 :

Extension de la SAU à 9 millions d'ha, soit une augmentation de 5% par rapport à 2014

2) L'extension des superficies irriguées et l'économie de l'eau

2.1. Prévisions pour l'année 2016 :

- Dynamisation du programme d'extension et renforcement de la coordination opérationnelle au niveau local ;
- Encouragement de l'utilisation des systèmes économiseurs d'eau et incitation à l'irrigation d'appoint sur 230.000 ha de céréales ;
- Généralisation des équipements d'irrigation économiseurs d'eau sur 150 000 ha ;
- Réalisation d'une tranche (GPI -MREE) de 29.757 ha ;
- Mobilisation et encadrement des agriculteurs pour les campagnes d'irrigation.

2.2. Perspectives 2019 :

- ✓ une superficie irriguée de deux millions d'hectares, dont 600.000 ha en céréales.
- ✓ un équipement de 600.000 ha supplémentaires en systèmes d'irrigation économiseurs d'eau, soit 60% des superficies irriguées à l'horizon 2019.

3) La réduction du déficit de mécanisation

3.1. Prévisions pour l'année 2016 :

- Poursuite du programme d'acquisition de matériels, à raison de 500 moissonneuses batteuses et 5000 tracteurs ;
- Encouragement en vue de l'acquisition de matériels spécifique (récolteuses, planteuses) pour la mécanisation de certaines filières telles que la tomate, pomme de terre, oléiculture, etc.

3.2. Perspectives 2019 :

Atteindre un taux de mécanisation de 01 Moissonneuse batteuse pour 300 ha et 01 tracteur pour 70 ha en sus des travaux de plantations et de récoltes des cultures maraichères, de l'arboriculture etc....

4) L'extension des capacités de stockage pour la régulation

4.1. Prévisions pour l'année 2016 :

Il sera procédé à :

- La réception de deux silos en béton d'El Khroub et de Bouchegouf et de 10 silos métalliques pour le stockage des céréales ;
- La livraison de 04 entrepôts frigorifiques au niveau des wilayas d'El Oued, Chlef, Blida et Tiaret ;
- Le lancement des chantiers de réalisation par EPE-FRIGOMEDIT de 16 entrepôts frigorifiques pour une capacité de 229.000 m³ (800.000 quintaux) ;

4.2. Perspectives 2019 :

1. la réalisation de 9 silos en béton et de 30 silos métalliques (820.000 tonnes), ce qui portera les capacités de stockage stratégique à 3,84 millions de tonnes.
2. la réalisation de 50 entrepôts frigorifiques publics (627.000 m³ (2,2 millions de Qx)) ce qui portera les capacités d'entreposage à près de 1 million de m³ (3,5 millions de Qx).
3. le renforcement des capacités de stockage des fruits et légumes qui seront portées à plus 4,8 millions de m³ soit 16,8 millions q répartis entre le secteur public (1 million de m³, c'est-à-dire 3,5 millions q) et privé (3,8 millions de m³, soit 13,3 millions q).

5) La modernisation des unités de transformation et d'abattage

5.1. Prévision pour l'année 2016 :

- Réception du complexe d'abattage intégré de Bouktob (wilaya d'El Bayadh) et de l'abattoir de Annaba (10.000 tonnes).

5.2. Perspectives 2019 :

La filière viandes rouges sera renforcée par une capacité supplémentaire d'abattage de 51.000 tonnes/an dans le secteur public et ce, à travers la réalisation de 03 complexes d'abattage (40.800 tonnes/an) et l'extension d'un abattoir intégré (10.000 tonnes/an).

6) La protection sanitaire vétérinaire et phytosanitaire

Protection sanitaire vétérinaire :

6.1. Prévisions pour l'année 2016 :

- Renforcement des programmes de prophylaxie et de santé publique vétérinaire (sécurité sanitaire des aliments) ;
- Formation et mise à niveau des personnels, au niveau central et déconcentré ;
- Accroissement des relations avec les vétérinaires praticiens privés et les bénéficiaires de nos programmes (interprofessions) ;
- Accréditation des laboratoires vétérinaires pour sept (7) autres techniques de diagnostic ;
- Mise en place de la banque de vaccin « Fièvre aphteuse » sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) ;
- Tenue des assises de la médecine vétérinaire ;
- Création de l'Ordre des Vétérinaires ;

6.2. Perspectives 2019 :

Les actions suivantes seront menées :

- ✓ La modernisation du système de veille sanitaire vétérinaire ;
- ✓ La mise en œuvre du programme de contrôle des résidus et des contaminants dans les produits animaux (viandes, lait, etc.) afin de préserver la santé humaine et renforcer les atouts pour l'exportation ;
- ✓ La mise en œuvre du programme d'identification des bovins.

Protection phytosanitaire :

6.3. Prévisions pour l'année 2016

- Le renforcement et la mise à niveau des capacités d'analyses des laboratoires pour assurer les analyses des envois de matériel végétal et des produits végétaux introduits par les différents postes frontières officiels de contrôle phytosanitaire ;
- Renforcement et mise à niveau des capacités de contrôle des inspections phytosanitaires aux frontières et à l'intérieur ;
- La modernisation des systèmes de veille phytosanitaire contre les ennemis des végétaux ;
- Le renforcement et la mise à jour des textes réglementaires régissant les activités phytosanitaires.

6.4. Perspectives 2019

Les actions suivantes seront menées :

1. La modernisation du système de veille phytosanitaire ;
2. L'amélioration de la couverture phytosanitaire ;
3. La mise à niveau du système de contrôle et d'analyse conformément aux normes internationales en vue de faciliter les échanges commerciaux du pays ;

4. Le renforcement, en termes de quantité et de qualité, de l'encadrement technique dans le but d'accompagner les différents programmes.

B. DEVELOPPEMENT DES FILIERES VEGETALES ET ANIMALES

1) Céréales

1.1. Prévisions pour l'année 2016 :

- La production attendue pour l'année 2016 est de 61,3 millions de quintaux.
- Le guichet unique pour l'octroi des crédits Rfig et fournisseurs sera maintenu.
- Le renforcement des capacités de stockage des céréales et d'usinage des semences de céréales ;
- Le renforcement de l'accompagnement technique par les institutions techniques spécialisées et les CCLS ;
- La poursuite de l'opération de redynamisation de l'interprofession.

1.2. Perspectives 2019 :

La production attendue à l'horizon 2019 est de 69,8 millions de quintaux. **Elle permettra de ramener les importations de blé dur à 0%, soit un gain de production de 15 millions de Qx pour une valeur de 800 millions de dollars.**

Pour cela, les actions suivantes seront menées :

- le lancement d'un plan d'action centré sur la filière blé dur ;
- le renforcement des capacités de stockage des céréales par la réalisation de 39 silos d'une capacité globale de 8,2 millions de quintaux ;
- le renforcement des capacités d'usinage des semences de céréales par la réalisation de 17 nouvelles stations d'usinage ;
- l'amélioration de la chaîne de qualité de la production de semences de céréales réglementaire ;
- la poursuite du renforcement et du renouvellement du parc des moissonneuses batteuses.

2) Légumes secs

2.1. Prévisions pour l'année 2016 :

- une production de l'ordre de 1,11 millions de quintaux ;
- une augmentation des superficies réservées aux légumes secs par le programme de résorption de la jachère ;
- un renforcement de l'accompagnement technique par les institutions techniques spécialisées et les CCLS ;
- une augmentation substantielle du taux de collecte.

2.2. Perspectives 2019 :

- ✓ Une production de 2 millions de quintaux à l'horizon 2019, notamment grâce à l'augmentation de la sole destinée aux légumes secs dans le cadre du programme de résorption de la jachère ;
- ✓ Un taux de couverture de 100% des besoins nationaux en pois chiches et lentilles, soit une économie de plus de 100 millions de dollars par an en importation pour ces deux espèces.

3) Pomme de terre

3.1. Prévisions pour l'année 2016 :

- Une production de 5,7 millions de tonnes ;
- Un renforcement des agriculteurs en matériel spécifique pour les plantations et les récoltes ;
- Une amélioration du dispositif de régulation ;
- Une réduction des importations de semences notamment de classe A ;
- La poursuite de la redynamisation de l'interprofession.

3.2. Perspectives 2019 :

- ✓ Une production attendue pour l'année 2019 de 6,7 millions de tonnes ;
- ✓ Une exportation de 70.000 tonnes de pomme de terre en frais, pour une valeur de 30 millions de dollars et ramener les importations de semences A à 0%, soit un gain de plus de 35 millions de dollars.

A ce titre, les actions suivantes seront menées :

- ✓ Une amélioration de l'offre en pomme de terre sur le marché local ;
- ✓ Un développement soutenu des programmes de transformation de la pomme de terre (20 unités de transformation).

4) Tomate industrielle

4.1. Prévisions pour l'année 2016 :

- Une production attendue pour l'année 2016 de 9.993.014 de quintaux.
- L'extension de l'utilisation des plants en mottes issus de variétés hybrides ;
- L'encouragement de l'acquisition des systèmes d'irrigation efficaces ;
- Le renforcement de l'accompagnement technique par les instituts techniques ;
- La poursuite de la redynamisation de l'interprofession.

4.2. Perspectives 2019 :

- ✓ Une production 11.431.711 de quintaux ;
- ✓ Ramener à 0% les importations de concentré de tomate et exportation de 25.000 tonnes en double concentré de tomate, soit un gain de plus de 60 millions de dollars .

5) Phoeniciculture

5.1. Prévisions pour l'année 2016

- Une production attendue pour l'année 2016 de 10,2 millions de quintaux ;
- L'exportation de 34.000 tonnes de dattes, contre 29.000 tonnes en 2015 ;
- La modernisation des techniques culturales dans les oasis ;
- La réhabilitation des anciennes palmeraies;
- Le renforcement de la lutte contre les maladies et ravageurs de la datte (Boufaroua, Myelois, etc.) ;
- Le renforcement de la mécanisation des récoltes ;
- L'encouragement de l'utilisation des systèmes d'irrigation efficaces ;
- La poursuite de la redynamisation de l'interprofession.

5.2. Perspectives 2019

- ✓ Une production attendue pour l'année 2019 est de 12,6 millions de quintaux ;
- ✓ 100.000 tonnes prévus à l'exportation pour une valeur de 100 millions de dollars, contre 29.000 tonnes en 2015.

6) Oléiculture

6.1. Prévisions pour l'année 2016

- Une production attendue pour l'année 2016 est de 6,7 millions de quintaux ;
- L'extension du verger oléicole par des plantations en mode semi intensif (200 plt/ha) et intensif (400 plt/ha) ;
- L'utilisation du système économiseurs d'eau pour les nouveaux vergers ;
- L'intervention sur le potentiel existant par la densification et le greffage d'oléastre
- Le renforcement de la mécanisation des récoltes ;
- La labellisation de l'olive sigoise ;
- La redynamisation de l'interprofession.

6.2. Perspectives 2019 :

- ✓ Une production attendue pour l'année 2019 de 8,1 millions de quintaux ;
- ✓ Le développement des exportations, à hauteur de 5 millions de litres, pour une valeur de 14 millions de dollars.

7) Arboriculture fruitière

7.1. Prévisions pour l'année 2016 :

- Une production attendue pour l'année 2016 est de 17,8 millions de quintaux ;

- la relance de l'arboriculture fruitière notamment les espèces rustiques ;
- la gestion raisonnée de l'irrigation pour une reconversion des systèmes d'irrigations ;
- la réhabilitation et renforcement de l'appareil producteur de plants ;
- l'élargissement de la gamme variétale et valorisation des variétés locales.

7.2. Perspectives 2019 :

Une production attendue pour l'année 2019 de 19,8 millions de quintaux.

8) Agrumiculture

8.1. Prévisions pour l'année 2016 :

- Une production attendue pour l'année 2016 est de 12,7 millions de quintaux.
- La relance du développement des agrumes dans leurs zones de production ;
- La rénovation progressive du verger existant ;
- L'encouragement de la pratique des systèmes économiseurs d'eau ;
- La diversification de la gamme variétale pour la satisfaction du marché.

8.2. Perspectives 2019 :

- ✓ Une production attendue pour l'année 2019 de 13,5 millions de quintaux ;
- ✓ La réduction de l'importation des agrumes frais de 23.000 tonnes (51.000 tonnes actuellement), pour une valeur de 14 millions de dollars.

9) Production et collecte de lait

9.1. Prévisions pour l'année 2016 :

- Une production en lait cru attendue pour l'année 2016 de 3,72 milliards de litres, dont l'estimation en lait de vaches est de 2,75 milliards de litres avec une collecte de 853 millions de litres ;
- Le renforcement du dispositif de régulation de la filière lait, la prime sanitaire et le suivi-contrôle décentralisé au niveau des services des DSA ;
- La redynamisation de l'interprofession, organisation des coopératives et des GIC d'élevages ;
- L'organisation des structures d'approvisionnement d'aliments de bétails par la substitution des issues de meuneries au profit des éleveurs bovins laitiers ;
- Le renforcement des capacités de production du fourrage au semi, récolte et ensilage;
- La modernisation de la filière par le programme de partenariat triangulaire : Ferme Pilote - Laiterie – Eleveurs ;

- L'assistance et l'appui technique des instituts, centres et offices sous tutelles ;
- La relance du programme géniteurs (CNIAAG).

9.2. Perspectives 2019 :

- ✓ Une production en lait cru attendue à l'horizon 2019 de 4,25 milliards de litres dont l'estimation lait de vaches est de 3,18 milliards de litres avec une collecte de 1.07 milliards.
- ✓ Ramener à 0% l'importation de poudre de lait destinée à la fabrication de produits laitiers dérivés, soit une économie de 750 millions de dollars.

Dans ce cadre, les actions suivantes seront menées :

- ✓ Le renforcement du programme développement des filières animales (développement de la production laitières par les autres espèces : brebis, chèvres et chammelles).
- ✓ Le renforcement des capacités du contrôle de l'intégration du lait cru par les industries laitières ;
- ✓ Le renforcement des aspects réglementaires de la qualité et de la composition du lait cru.

10) Production de viandes rouges

10.1. Prévisions pour l'année 2016 :

- Une production attendue pour l'année 2016 de 5,37 Millions de quintaux ;
- La préservation des parcours steppiques à travers la mise en défens ;
- La plantation pastorale ;
- La réalisation et réhabilitation des points d'eau pastoraux ;
- L'amélioration du programme de l'insémination artificielle et synchronisation des chaleurs ;
- La formation et assistance technique aux éleveurs ;
- La régulation du marché local des viandes rouges ;
- La création de trois (03) complexes d'abattages dans les trois wilayas de Djelfa, Oum El Bouaghi et El Bayadh ;
- La redynamisation de l'interprofession (création de 48 conseils interprofessionnels de la filière viandes rouges et 08 régionaux et national en cours de création) ;
- L'approvisionnement en orge.

10.2. Perspectives 2019 :

- ✓ Une production attendue à l'horizon 2019 de 6,28 millions de quintaux ;
- ✓ 0% d'importation de viande bovine, soit un gain de 240 millions de dollars.

A ce titre, les actions suivantes seront menées :

- ✓ Production des géniteurs à travers le programme géniteurs et développement du programme insémination artificielle ;
- ✓ Développement des cultures fourragères à haut rendement énergétiques (en irrigué et hydroponique) ;
- ✓ Constitution de stocks de régulation.

11) Production de viandes blanches

11.1. Prévisions pour l'année 2016 :

- Une production attendue pour l'année 2016 de 4,9 millions de quintaux ;
- Le maintien du guichet unique pour l'octroi des crédits Rfig et fournisseur ;
- La modernisation des infrastructures d'élevage et d'abattage ;
- Le renforcement des capacités de stockage des viandes blanches ;
- La redynamisation de l'interprofession.
- Le renforcement de l'accompagnement technique par les institutions techniques spécialisées.

11.2. Perspectives 2019 :

1. Une production attendue à l'horizon 2019 de 5,8 millions de quintaux ;
2. Régulation des importations des intrants biologiques (i) accroissement de la production nationale de poussins de chaire (grands parentaux) de 40% ii) réduction des importations de 50% en poussins repro chaires et de 25% en poussins repro pente et 0% d'importation des œufs à couvrir (Chaire et pente));
3. Rationalisation en intrants alimentaires :
 - a) Valorisation des matières premières locales :
 - Substitution du maïs par le triticale à 25%
 - Substitution du maïs par l'orge de 15 à 20 %
 - b) Trituration et valorisation de matière première locale :
 - Substitution du maïs par l'orge de 15 à 20 %
 - Incorporation de la féverole à 10% dans la ration de poulet de chaire.
 - c) Réduction des importations en produits finis à 50% (CMV)

12) Production d'œufs de consommation

12.1. Prévisions pour l'année 2016 :

- Une production attendue pour l'année 2016 de 6.8 milliard d'unité d'œuf de consommation ;
- Le maintien du guichet unique pour l'octroi des crédits Rfig et fournisseur ;
- La modernisation des infrastructures d'élevage ponte ;

- L'encouragement à l'investissement dans le conditionnement et la valorisation des œufs de consommation et des viandes blanches issues de réformes ;
- Le renforcement de l'accompagnement technique par les institutions techniques spécialisées.

12.2. Perspectives 2019 :

- ✓ Une production attendue à l'horizon 2019 de 8.9 milliard d'unité d'œuf de consommation ;
- ✓ L'exportation de 700 millions d'œufs en 2019 ;

A ce titre, les actions suivantes seront menées :

- ✓ L'amélioration de la chaîne de qualité des œufs de consommation et des viandes blanches issues de réformes : abattage, transformation et conditionnement ;
- ✓ La modernisation des infrastructures d'élevage ;
- ✓ L'encouragement à la production de matières premières locales pour aliment avicole
- ✓ L'organisation de la commercialisation par la création de réseaux de distribution.

13) Apiculture

13.1. Prévisions pour l'année 2016 :

- Une production attendue pour l'année 2016 de 75.317 quintaux.
- L'amélioration de la production apicole par la valorisation des potentialités mellifères (élaboration de la carte mellifère) à travers la transhumance ;
- Le renforcement des capacités de collecte et de conditionnement des produits apicoles ;
- La valorisation des produits apicoles ;
- L'organisation des circuits de commercialisation ;
- Le renforcement de l'accompagnement technique par les institutions techniques spécialisées.
- L'organisation de la profession.

13.2. Perspectives 2019 :

- ✓ Une production attendue à l'horizon 2019 de 10.000 Tonnes ;
- ✓ L'exportation de 100 Tonnes de miel ;

A ce titre, les actions suivantes seront menées :

- ✓ L'amélioration de la productivité ;
- ✓ La valorisation des produits apicoles ;
- ✓ Le renforcement de l'organisation des circuits de commercialisation;

- ✓ Le renforcement des infrastructures de collecte et de conditionnement des produits apicoles ;
- ✓ Le renforcement de l'encadrement technique par les institutions techniques spécialisées ;

14) Les semences et plants à haut potentiel

14.1 Semences de céréales :

14.1.1 Prévisions pour l'année 2016

- Au moins 20% des superficies destinées à la multiplication sont conduites en irriguées ;
- L'amélioration du taux de couverture en semences certifiées R 1 ;
- La poursuite des actions de renforcement des capacités d'usage et de stockages des CCLS – OAIC.

14.1.2 Perspectives 2019

Amélioration qualitative (mécanisation, irrigation, techniques de production, renforcement des capacités d'usage et de stockage, renforcement de l'encadrement technique professionnel ...) pour atteindre un volume de production de 2.740.000 q de semences certifiées R1 de variétés diversifiées et constituer un stock de sécurité de 500.000 q à l'horizon 2019.

14.2 Semences de légumineuses alimentaires et fourragères :

Contrairement aux semences de céréales où la production est assurée par les CCLS, une grande partie du programme de multiplication des semences de légumineuses alimentaires est prise en charge par des établissements producteurs privés avec une dominance des deux espèces : pois chiche et lentille.

Le niveau de production enregistré est 27.250 q en 2015 contre 1.700 q en 2009. Malgré cette évolution dans la production, elle reste très insuffisante puisque elle ne couvre que 20% des besoins des programmes de production.

La production moyenne de semences de légumineuses fourragères mobilisée en 2015 de 8.521 q issue en partie de semences d'importation contre 54 q en 2009.

14.2.1 Prévisions pour l'année 2016

- Le renforcement du programme de développement des semences de légumineuses alimentaires et fourragères déjà mis en place en améliorant progressivement la disponibilité.

14.2.2 Perspectives 2019

- ✓ Amélioration du taux de couverture de semences de légumineuses alimentaires à 50 % des besoins pour les deux(2) espaces pois chiche et lentille pour lesquelles la demande de consommation est très élevée ;
- ✓ La relance du programme de production nationale de semences de légumineuses fourragères à petite graine : Luzerne, trèfle et vesce pour répondre aux besoins des superficies à emblaver qui seraient de 80.000 ha ;

14.3 Semences de pomme de terre :

La maîtrise des différentes techniques de production des semences prébase, même si le taux d'intégration dans le programme de production nationale des semences reste faible.

Le volume de semences produit au niveau du programme national a permis de couvrir les besoins des tranches arrière saison et primeur. Quant à la tranche saison, les besoins sont couverts par les importations avec un volume moyen de 120.000 tonnes dont 50.000 tonnes en catégorie A et complétés par les semences de catégorie B produites exclusivement pour les zones tardives des Hauts-Plateaux.

Dix (10) nouvelles variétés de pomme de terre ont été homologuées pour être introduite dans le circuit de production et dont certaines sont destinées pour la transformation.

14.3.1 Prévisions pour l'année 2016

- Amélioration du taux de couverture en semences pour la tranche saison à partir du programme de la production nationale en renforçant le contrôle au niveau de la réception et le déstockage et réduire ainsi le niveau d'importation de la semence de catégorie A au moins à 30.000 tonnes.

14.3.2 Perspectives 2019

1. Une production de plus de 60.000 tonnes en classe E sera atteinte en 2018, à partir du programme national de multiplication de la semence de catégorie pré base ;
2. Une production en plants de pomme de classe A pour couvrir 100% des besoins du programme national de production de pomme de terre.

14.4 Semences potagères:

14.4.1 Prévisions pour l'année 2016

- La mise en place d'un cadre réglementaire et des mesures d'accompagnement pour amorcer ce programme et répondre aux besoins des utilisateurs.

14.4.2 Perspectives 2019

Un programme de production de semences potagères de variétés fixées mis en place avec i) un cadre réglementaire fixant les règles de production, de contrôle ainsi qu'un système de promotion et d'inscription des nouvelles variétés au catalogue officiel ii) un accompagnement technique et des mesures de soutien adaptées à ces semences.

14.5 Plants arboricoles et viticoles :

Une mobilisation de 10 millions de plants arboricoles et viticoles dont 6,4 millions de plants d'olivier.

Quarante trois (43) nouvelles variétés des espèces arboricoles et viticoles ont été homologuées pour être introduite dans le circuit de production.

14.5.1 Prévisions pour l'année 2016

- Une mobilisation de 16 millions de plants arboricoles et viticoles toutes espèces confondues avec une gamme variétale diversifiée dont 10 millions de plants d'olivier ;
- La poursuite du programme de création de parcs à bois comme source d'approvisionnement en greffons.

14.5.2 Perspectives 2019

- ✓ Une mobilisation de 79 millions de plants arboricoles et viticoles toutes espèces confondues avec une gamme variétale diversifiée avec un étalement dans le calendrier de récolte pour répondre aux différents besoins : plantations, consommation en frais et transformation ;
- ✓ L'approvisionnement des greffons est sécurisé à travers des parcs à bois mis en place.

C. CADRE ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

1) Mise en place d'un dispositif spécifique de sécurité sociale (PM)

Pour remédier à la grande faiblesse de protection sociale des non salariés dans le monde agricole et rural, un dispositif spécifique a été mis en place pour assurer une couverture sociale à ces derniers en les incitant à se doter de la carte Chifa, d'une pension d'invalidité, d'une pension de retraite et d'un capital décès.

2) Renforcement des capacités humaines et d'appui technique

1.1 Prévisions pour l'année 2016 :

2.1.1 Dans le domaine de l'Agriculture :

- Plateforme d'appui technique et de conseil mises en œuvre au niveau local;
- Programme de renforcement des Compétences Professionnelles du Secteur (prévisions disponible après l'atelier de lancement-validation) ;
- Centre d'excellence de la formation professionnels de Kais mis en place ;

- Programme de recherche sectoriel sur l'Agriculture et le Développement Rural validé et transmis au MESRS ;
- Formation initiale.

2.1.2 Dans le domaine de la pêche et l'aquaculture :

- Formation initiale : 250
- Formation spéciale 2.500
- Formation A la carte : 400
- Lancement formation hyperbare : 180
- Programme de formation professionnelle élaboré et lancé.

2.2 Perspectives 2019 :

- ✓ Réalisation de cinq Centres d'excellence de la formation professionnels (Khenchela, El Oued, Bouira, Ain Défla, Mascara) ;
- ✓ Mise en œuvre du programme de recherche-développement par filière (financés sur le FNRSDT) ;
- ✓ Mise en application, sur terrain du programme appui technique et vulgarisation.

3) Adaptation du dispositif législatif et réglementaire

3.1 Prévisions pour l'année 2016 :

Finalisation des textes législatifs et réglementaires suivants :

- Avant projet de loi relatif à la gestion durable du patrimoine forestier national ;
- Finalisation du dispositif réglementaire d'application du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
- Projet de décret exécutif fixant les attributions du ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, en cours d'étude au niveau de la direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative ;
- Projet de décret exécutif portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, en cours d'étude au niveau de la direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative ;
- Projet de décret exécutif fixant les missions et l'organisation de l'administration centrale de la direction générale des forêts, en cours d'étude au niveau de la direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative ;
- Projet de décret exécutif fixant l'organisation de l'administration centrale de la direction générale de la pêche et de l'aquaculture, en cours d'étude au niveau de la direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative ;
- Projet de décret exécutif portant organisation et fonctionnement de l'inspection générale du ministère de l'agriculture, du développement

rural et de la pêche, en cours d'étude au niveau de la direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative ;

- Projet de décret exécutif fixant la composition, les missions et les modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil supérieur du développement agricole et rural ;
- Projet de décret exécutif fixant la composition, les missions et les modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil supérieur du développement agricole et rural ;
- Projets de textes d'application des dispositions de la loi de finances pour 2016 relative aux subventions au titre du soutien des prix du carburant utilisé dans les activités de la pêche et de l'aquaculture ;
- Finalisation des textes réglementaires d'application du décret exécutif n° 15-287 du 9 novembre 2015 modifiant et complétant le décret n° 88-188 du 4 octobre 1988 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-048 intitulé « Indemnisation au titre des biens affectés au fonds national de la révolution agraire » ;
- Elaboration du dispositif réglementaire portant classification des EPA et EPIC sous tutelle du MADRP ;
- Renouvellement Général des organes délibérants des caisses régionales de mutualité agricole.

5.1. Perspectives 2019 :

- ✓ Elaboration des textes législatifs et réglementaires d'application de la loi d'orientation agricole ;
- ✓ Actualisation des textes législatifs du secteur en vigueur :
 - Loi n° 83-18 du 13 août 1983 relative à l'accèsion à la propriété foncière agricole ;
 - Loi n° 87-17 du 1er août 1987 relative à la protection phytosanitaire ;
 - Loi n° 88-08 du 26 janvier 1988 relative aux activités de médecine vétérinaire et à la protection de la santé animale ;
 - Loi n° 05-03 du 3 février 2005 relative aux semences et plants et à la protection des obtentions végétales.

II. FORETS ET BASSINS VERSANT

A. EXTENSION ET VALORISATION DU PATRIMOINE FORESTIER

1. Prévisions pour l'année 2016 :

- Entretien et suivi des plantations réalisées et 41.139 ha de plantations forestières.
- Gestion et conduite des peuplements porte graines.
- Application, dans un cadre concerté, des études d'aménagement et de traitement des périmètres de bassins versants des ouvrages hydrauliques
- Gestion durable des investissements de bassins versants réalisés, notamment ceux ayant trait aux actions collectives, réalisation de 1.219.204 m³ d'ouvrages de conservation des eaux et des sols.
- Consolidation et extension du barrage vert et amélioration des parcours steppiques avec une vision intégrée de lutte contre la désertification ;
- Réaliser 9.648 ha d'amélioration foncière dans le cadre de la mise en valeur des terres.

2. Perspectives 2019 :

- ✓ Atteindre un taux de boisement de 13% à l'échelle nationale (actuellement à 11%) ;
- ✓ Mise en œuvre d'un programme de plantations rustique (600 ha d'Amandiers, 350 ha de Pistachier, 300 ha de Noisetiers, 300 ha de Noyers, 300 ha de Châtainiers et 400 ha de Caroubiers) ;
- ✓ Diminution de la facture d'importation du bois (augmentation de la mobilisation du bois à 200.000 m³, actuellement à 130.000 m³) ;
- ✓ Augmentation de 40% du volume d'exportation du liège (mobilisation du liège à 100.000 Qx/an, actuellement 66.000 Qx/an);
- ✓ Valorisation du pistachier lentisque et du myrte (production de 30.000 Litres d'huile essentielle de Pistachier Lentisque et de 20.000 litres d'huile essentielle de Myrthe) ;
- ✓ Valorisation des produits forestiers non ligneux (production de 20.000 Litres d'huile d'Aiguille de Pin, de 20.000 Litres d'huile essentielle de Romarin, de 15.000 tonnes de pignes et de 20.000 tonnes de pignes de pin d'Alep).

B. PROTECTION ET AMENAGEMENT DU PATRIMOINE FORESTIER

1. Prévisions pour l'année 2016 :

- Poursuite des programmes en cours à raison de 28.260 ha de traitement phytosanitaire 37.040 ha de travaux sylvicoles et ouverture et aménagement de 6.963 km de pistes forestières dans le cadre du dispositif de lutte contre les feux de forêts ;

2. Perspectives 2019 :

L'effort se poursuivra en matière d'intensification des actions de protection et d'aménagement à travers : i) la promotion de la fonction récréative et de loisirs des forêts urbaines et suburbaines pour répondre à la nécessité d'améliorer les conditions d'accueil et le cadre de vie des citoyens ii) la gestion durable des forêts par l'aménagement forestier et les travaux sylvicoles iii) le renforcement en moyens d'intervention des structures territoriales de l'administration.

C. IMPACTS SUR LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS RURALES

1. Prévisions pour l'année 2016 :

- 18.633 ha de plantation fruitière,
- Le désenclavement des populations rurales à travers la réalisation et l'aménagement de 7.467 km de pistes rurales permettant de faciliter l'accès aux périmètres cultivés, aux vergers et aux villages ;
- 1.798 unités de mobilisation de la ressource en eau ;
- 564 ha de superficie à mettre en valeur dans le cadre d'autorisation d'usage.

2. Perspectives 2019 :

- ✓ 13.600 ha de plantation fruitière ;
- ✓ 3.000 ha de superficie à mettre en valeur dans le cadre d'autorisation d'usage.

III. PECHE ET AQUACULTURE

A. DEVELOPPEMENT DE LA PECHE

1. Prévisions pour l'année 2016 :

- Réouverture de la pêche au corail ;
- Lancement du dispositif de couverture totale des charges d'intérêts des crédits d'investissement pour la réhabilitation de la flottille de pêche et les crédits de campagne pour les sardiniers ;

2. Perspectives 2019 :

- ✓ Exportation de 4,2 Tonnes de Corail, pour une valeur de 19 Millions de \$;
- ✓ Récupération du quota national de thon à au moins 750 tonnes, destiné à l'exportation pour une valeur de 8,5 Millions \$ par an ;
- ✓ Exportation de l'anguille, 12 tonnes pour une valeur de 45.000 \$;
- ✓ Exportation d'autres espèces (Crustacé : 220 tonnes, poisson blanc 220 tonnes, céphalopodes : 1.300 tonnes).

B. AMENAGEMENT ET EXTENSION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

1) Prévisions pour l'année 2016 :

- Réception de 02 ports (Gouraya, Laouana) et 03 abris de pêche (Kristel, Rais Hamidou, Oued Zhor) ;
- Réception de la Halle à marrées de El Marsa (Chlef), de Ziamma Mansouria et El Aouna (Jijel) et Cap Djinet (Boumerdes) ;
- Réception de deux (02) sites d'échouages de Boudouaou el Bahri (W.Boumerdes) et d'Ibahrizen (W.Tizi Ouzou).

2) Perspectives 2019 :

- ✓ Nombre d'infrastructures portuaires: 47 (37 ports de pêche et 10 abris de pêche) ;
- ✓ Nombre de halles à marrées : 23 (dont 10 nouvelles programme MPRH) ;
- ✓ Nombre de site d'échouage : 06.

C. DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE

1) Prévisions pour l'année 2016 :

- Accompagnement des projets d'investissements privés en aquaculture et entrée en vigueur du dispositif de bonification des taux d'intérêts des crédits d'exploitations;
- Réception des zones d'activités aquacole / Boumerdes ;
- Réception de l'étude des zones d'activités aquacole/Mostaganem et lancement des réalisations d'aménagement ;
- Entrée en production de 6.500 tonnes des projets aquacoles ;
- Réception du projet pilote de crevetticulture de Ouargla ;
- Organisation de la filière d'aquaculture par la mise en place d'une association nationale et des associations de wilayas d'aquaculteurs.

2) Perspectives 2019 :

- ✓ Production de 100.000 tonnes de production aquacole (entrée en production de plus de 600 projets d'aquaculture (toutes filières confondues) dont 190 projets en aquaculture marine et 410 projets en aquaculture d'eau douce ;
- ✓ Exportation de 20.000 tonnes de produits de l'aquaculture (Loup et Daurade, Tilapia, Poisson Chat, Carpe et production conchylicole), pour une valeur de 82 Millions \$;
- ✓ Bonification des taux d'intérêts des crédits d'exploitation pour 158 projets d'aquaculture.

D. MISE EN PLACE DU NOUVEAU REGIME DE PROTECTION SOCIALE

1. Prévisions pour l'année 2016 :

- Assainissement et prise en charge des dossiers de sécurités sociale pour 35.000 marins ;
- Entrée en vigueur de la subvention au profit des marins pêcheurs pour la prise en charge de l'assurance de personnes.

2. Perspectives 2019 :

Assainissement et prise en charge des dossiers de sécurités sociale pour 45.000 marins.